



# RAMBOUILLET

## CONCOURS EN SALLE 2x18 m

### Qualificatif pour le Championnat de France

Support de la Division Départementale

## Samedi 12 & dimanche 13 novembre 2004

**Lieu :** Gymnase du collège C. de Vivonne (derrière Bricorama) - La Clairière - Rambouillet  
(Parcours fléché depuis les principales entrées de Rambouillet)

**Départs : Samedi : 13h00 - 16h30 - 20h00**

**Dimanche : 9h30 - 13h30**

- 48 places par départ
- Ouverture du Greffe 1 heure avant le début des tirs
- Inspection du Matériel : 1/4 h avant chaque départ

**Blasons :** Benjamins, minimes et arc nu : Ø 60

Séniors classiques niveau 1 et arcs à poulies : trispots verticaux

Autres catégories : Ø 40.

**Inscriptions :** 7 € toutes catégories.

Seules les inscriptions accompagnées du règlement par chèque à l'ordre de la Compagnie d'Arc Saint Hubert seront prises en compte.

**A noter : samedi soir, comme l'an passé, une soupe à l'oignon sera servie pour ceux qui le désirent (1€ le bol).**

Les inscriptions sont à adresser **exclusivement** par e-mail à l'adresse :

[csh@csh-rambouillet.com](mailto:csh@csh-rambouillet.com)

AUCUNE INSCRIPTION NE SERA PRISE PAR TELEPHONE

Les confirmations sont à adresser **avant le 5 novembre 2005**, à l'aide du bordereau ci-joint, à:

**Catherine BILQUEZ**

1, Caserne des Gardes  
78120 RAMBOUILLET

**Récompenses :**

- aux trois premiers de chaque niveau
- à la meilleure équipe des Yvelines
- aux meilleures équipes classiques hommes et femmes
- aux meilleures équipes arcs à poulies hommes et femmes
- à la meilleure équipe jeune (3 tireurs, 1 compound maxi)
- à la meilleure équipe couple (homme et femme, même club)

La composition des équipes doit être déclarée avant les tirs.

**Si l'équipe participe à la division départementale, tous les archers la composant doivent tirer sur le même départ.**

**Résultats :** Dimanche à partir de 17h30 suivis d'un verre de l'amitié.

- Nota :
- licence obligatoire (le certificat médical en cours de validité est exigé si la mention "NON" figure au dos de la licence)
  - tenue de club ou blanche appréciée
  - chaussures de sport obligatoires (contrainte du gymnase)
  - l'utilisation de flèches carbone est sous l'entière responsabilité du tireur.

..... A bientôt



## CONCOURS SALLE

Qualificatif au Championnat de France

Support de la division départementale

**Samedi 12 & dimanche 13 novembre 2005**

**RAMBOUILLET**

### BORDEREAU D'INSCRIPTION

Compagnie ou club de \_\_\_\_\_

Nom du Responsable : \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

E-mail \_\_\_\_\_

	Nom - Prénom	Licence	Cat.	Arc	Niv.	Samedi			Dimanche		DD <sup>(1)</sup>
						13:00	16:30	20:00	09:30	13:30	
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
11											
12											
13											
14											
15											

(1) Indiquer F (femmes) ou H (hommes) si l'archer est membre de l'équipe engagée en division départementale.

- Rappels :
- tous les archers d'une équipe engagée en division départementale tirent sur le même départ.
  - les frais d'inscription des archers des équipes engagées en division départementale sont pris en charge par le Comité départemental des Yvelines

**Inscriptions : \_\_\_\_\_ Archers x 7 € = \_\_\_\_\_ €**

**BORDEREAU A RETOURNER avant le 5 novembre 2005, accompagné d'un chèque à l'ordre de la Compagnie d'Arc Saint Hubert ,**

à

**Catherine BILQUEZ**

1, Caserne des Gardes - 78120 RAMBOUILLET